



Dossier N°2 – Sommaire inversé

Actualisation 2024

Mars 2024

PROJET EOLIEN SEUIL DU CAMBRESIS



Sommaire inversé

Information	Référence au code de l'environnement	Description	Fichier concerné	Pages concernées
Identité du demandeur	R181-13 1°	Personne morale : - dénomination ou raison sociale, forme juridique, SIRET, adresse siège social, qualité du signataire de la demande	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024	Page 32
Lieu du projet	R181-13 2°	- mention du lieu	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024	Pages 32 à 35
		- plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000 et 1/50 000 indiquant l'emplacement	RIB2_6.1_Plan_Localisation_25000e	
Propriété du terrain	R181-13 3°	Document attestant : propriété ou droit d'y réaliser le projet ou procédure pour y conférer le droit	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024 - Annexe 8	Page 78
Description du projet	R181-13 4°	- nature et du volume de l'activité envisagée ;	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024	Page 4
		- modalités d'exécution et de fonctionnement ;		Pages 4 à 7
		- procédés mis en œuvre ;		Pages 7 à 14
		- indication de la ou des rubriques des nomenclatures dont le projet relève ;		Page 4
		- moyens de suivi et de surveillance ;		Pages 20 et 21
		- moyens d'intervention en cas d'incident ou d'accident ;		Pages 20 et 21
		- conditions de remise en état du site après exploitation ;		Page 36 et 37
		- nature, origine et volume des eaux utilisées ou affectées		Page 15 et 16
Étude d'impact	R181-13 5°	Conforme au code de l'environnement	RIB2_4.1_Etude_impact_Actualisation_2024 RIB2_4.2_Etude_Paysagere_Actualisation_2021 RIB2_4.2_Note_paysagere_Actualisation_2024 RIB2_4.3_Etude_Ecologique_Actualisation_2021 RIB2_4.3_Note_Ecologique_DEP_Actualisation_2024 <u>RIB2_4.4_Etude_Acoustique_Actualisation_2024</u>	
Représentations graphiques	R181-13 7°	Éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier	RIB2_6.1_Plan_localisation_25000e RIB2_6.2_Plan_abords_10000e RIB2_6.3_Plan_constructions_1000e	

			RIB2_4.1_Etude_impact_Actualisation_2024 RIB2_4.2_Etude_Paysagere_Actualisation_2021 RIB2_4.2_Note_paysagere_Actualisation_2024 RIB2_4.3_Etude_Ecologique_Actualisation_2021 RIB2_4.3_Note_Ecologique_DEP_Actualisation_2024 RIB2_4.4_Etude_Acoustique_Actualisation_2024	
			RIB2_5_Etude_de_dangers	
Note de présentation non technique	R181-13 8°	<i>Indépendante du résumé non technique</i>	RIB2_4.6_NPNT	
Procédés, matières, produits fabriqués	D181-15-2 I 2°	De manière à apprécier les dangers ou les inconvénients de l'installation	RIB2_5_Etude_de_dangers	
Capacités techniques et financières	D181-15-2 I 3°	Dont le pétitionnaire dispose, ou, lorsque ces capacités ne sont pas constituées au dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024	Page 17 à 31
Plan d'ensemble	D181-15-2 I 9°	À l'échelle de 1/2000 (une échelle réduite peut être admise)	RIB2_6.3_Plan_constructions_1000e	
Étude de dangers	D181-15-2 I 10°	Conforme au code de l'environnement	RIB2_5_Etude_de_dangers	
	D181-15-2 III	– nature et l'organisation des moyens de secours		Pages 176
		– résumé non technique		
Implantation sur un site nouveau	D181-15-2 I 11°	Avis du propriétaire, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme, sur la remise en état due site lors de l'arrêt définitif de l'installation	RIB2_3.2_Dossier_RGPD	
Garanties financières	D181-15-2 I 8°	Modalités des garanties financières exigées à l'article L. 516-1, notamment leur nature, leur montant et les délais de leur constitution	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024	Page 37
Conformité urbanisme	D181-15-2 I 12° a)	Document établissant que le projet est conforme aux documents d'urbanisme	RIB2_3.1_Dossier_administratif_Actualisation_2024 - Annexe-7	Pages 75 et 76
Déroptions faune/flore	D181-15-5	Dossier de dérogation espèces protégées – Milan Noir et Milan Royal	RIB2_4.3_Note_Ecologique_DEP_Actualisation_2024	
Autorisation pour la production d'énergie	D181-15-8	<i>Non nécessaire</i>		
Autorisation de défrichement	D181-15-9	<i>Non nécessaire</i>		